

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 25 Février 2021
Délibération n°20210225_08

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 57

+ Pouvoirs : 6

+ Suppléants : 2

= VOTANTS : 65

- dont « pour » : 65

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Économie : convention de partenariat avec la CCI Charente

Le jeudi 25 Février 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16/02/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD - Salle polyvalente de MANSLE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - FLAUD Yves - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - BEAU Jean-Yves - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - BORDES Jean-Jacques - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie-CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - MAGNANT Jocelyne - GOYAUD Philippe - MAGNANT Jacques - JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

BORNE Bernard représenté par BAUDRILLARD Agnès - suppléante

BRAUNBARTH Jean-Philippe représenté par NAVARRE Virginie - suppléante

GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique

SEVRIT Raymond

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - JEUNE Karine - ETIENNE Murielle

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Économie : convention de partenariat avec la CCI Charente

Vu la délibération de l'assemblée plénière de la Région Nouvelle-Aquitaine en date du 1^{er} avril 2019 approuvant la signature de la convention au titre du SRDEII entre la Région et la Communauté de communes Cœur de Charente ;

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du Tourisme et de l'agriculture propose de signer une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente afin de contribuer à l'attractivité et au développement économique de Cœur de Charente.

Ce partenariat reposera sur 4 actions principales, à savoir :

1. L'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises,
2. Le déploiement d'un plan de soutien à la performance écologique des entreprises : gestion des déchets, économie d'énergie, RSE...,
3. La transition numérique et la digitalisation des TPE du Commerce,
4. La revitalisation des centres bourgs, notamment dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »,
5. Rendre visible l'offre du territoire en matière de locaux commerciaux, artisanaux et industriels disponibles via la plateforme TRANSENTPREPRISE.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- ***D'APPROUVER les termes de la convention précitée, ci-annexée ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention précitée ;***
- ***D'ENGAGER les actions en découlant sous réserve des crédits disponibles.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

